

Barème d'honoraires 2026

Pour un mandat exclusif :

De 60 000 € à 699 000 €	6 %
De 700 000 € à 1 499 000 €	5 %
Plus de 1 500 000 €	4 %

Pour un mandat simple :

De 60 000 € à 699 000 €	7 %
De 700 000 € à 1 499 000 €	6 %
Plus de 1 500 000 €	5 %

Tout bien à moins de 60 000 € 5 000 €

Fonds de commerce : 10 %

Nos honoraires sont à la charge de l'acquéreur*, exception faite pour les programmes neufs, dont les honoraires sont à la charge du vendeur.

***A noter :** le fait que les honoraires soient à la **charge de l'acquéreur**, permet à ce dernier de ne payer des frais notariés que sur le net vendeur, et non sur la totalité du prix négocié.

A l'inverse, si les honoraires sont à la **charge du vendeur**, les frais notariés sont calculés sur la totalité du prix, soit le net vendeur + les honoraires d'agence.

Quant au propriétaire vendeur, que les honoraires soient à sa charge ou à celle de l'acquéreur, il n'y a aucune incidence sur son net vendeur.

Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20 %.

Ils comprennent les prestations d'élaboration du mandat, de diffusion, de visites, de négociation et de constitution du dossier de vente.

Les avis de valeurs sont offerts

HB Propriétés

Agences : 9, boulevard d'Estienne d'Orves - 83110 **Sanary-sur-Mer**
et 164, boulevard de Cabry - 83140 **Les Lômes**

Siège social : 331, traverse du Gaou - 83140 **Le Brusc**

Tél.: **04 94 34 21 68** - www.hbproprietes.com

Garantie financière : QBE Europe SA/NV - Carte professionnelle n° : CPI 8305 2016 000 003 487
SARL au capital de 50.000 € - RCS Toulon 512 025 875 000 26 - Code APE : 6831 Z - TVA : FR 90 512 025 875